



## Commission exécutive UD CGT 31 du 8 avril 2016.

### Feuille de route revendicative des organisations de l'UD CGT 31

Adopté pour Avril/Mai 2016

Le présent document est issu de la CE de l'UD du 8 avril 2016 . Il s'appuie sur le bilan tiré des actions et initiatives contre le projet de loi « anti-travail » depuis le 9 Mars 2016. Il est également issu de la réunion des composantes du comité général de l'UD tenue le 5 avril à la Bourse du Travail.

#### Préambule

Afin d'analyser et de mesurer la situation du moment et envisager les suites, ils convient d'intégrer toute l'activité CGT dans notre département depuis plusieurs mois, que ce soit dans les professions et syndicats comme au niveau interprofessionnel avec les ULs, l'UD et le Comité Régional CGT.

**Les nombreuses luttes qui se développent dans les entreprises et services depuis plusieurs mois, sur l'emploi, les salaires, le respect des conventions collectives, les conditions de travail, les NAO etc.... exigent d'autant plus, le soutien et l'implication de l'inter-pro, qu'elles sont devenues une des clés essentielle pour gagner le retrait de ce projet de loi et l'ouverture de négociations sur le code du travail qu'il nous faut.**

**En effet, elles ne sont pas à déconnecter de l'attaque actuelle contre le code du travail mais également la reconnaissance du syndicalisme de combat et de transformation sociale que porte la CGT.**

Enfin, il est important de relever que l'actualité du moment avec le projet de loi El-Khomri mais également, la médiatisation de la fraude et de l'évasion fiscale, sans oublier la répression contre une forme de syndicalisme que porte la CGT, sont autant de sujets qui valident largement les analyses, les positions et l'activité de la CGT sur la crise, la dette , le coût du capital ainsi que la popularisation des revendications pour les 32 heures, l'augmentation des salaires et du SMIC, l'emploi , la reconquête industrielle de la France et de ses services publics.

La question de la conquête d'une autre répartition des richesses, notamment d'une réforme visant la justice fiscale, la lutte contre la fraude et la légitimité de l'impôt sont également au cœur de l'actualité.

**L'enjeu pour la CGT à tous les niveaux que ce soit professionnel, confédéral, national et/ou local** : c'est de faire le lien entre tous ces sujets et la construction de revendications et de mobilisations dans les entreprises et services qui lient l'ensemble, de façon cohérente et construite.

Sur le court terme il faut gagner le retrait, sur le moyen et long terme, il faut gagner des conquies sociaux sur la base des revendications CGT.

Oui, les revendications de la CGT sur les salaires, l'emploi, le temps de travail, la sécurité sociale, les services publics, sont non seulement crédibles mais elles sont gagnables. On peut et on doit en convaincre nos syndicats, nos syndiqués et les salariés qu'ils soient actifs, retraités, privés d'emplois, étudiants, c'est possible et incontournable pour gagner.

## **Un premier bilan**

Le 9 Mars a été une première réussite de mobilisation interprofessionnelle. La pétition « citoyenne » à plus de 1,3 millions de signatures ainsi que l'explosion des organisations étudiantes et de jeunesse ont certes joué un rôle important mais il n'en demeure pas moins que dans notre département l'UD Cgt 31 avait d'ores et déjà appelé à une initiative de convergence des luttes avec nos camarades cheminots.

**Les 20 000 manifestants du 9 mars ainsi que les contenus** : ils ne sont pas étrangers à la force et à l'apport de la CGT.

Sans prétendre à l'exclusive et dans le respect de toutes les organisations concernées et impliquées, il n'en demeure pas moins que la démarche unitaire comme toutes les constructions des actions et initiatives qui ont suivies sont le résultat et portent l'empreinte de la construction unitaire du 9 mars et de la CGT.

**Le 31 mars** : après les initiatives du 9, du 17 et 24 mars, la journée interprofessionnelle unitaire du 31 mars a été un premier grand rendez-vous permettant de porter la revendication du retrait du projet de loi et pour des droits nouveaux à une échelle nationale, unitaire et inter professionnelle de grande ampleur. L'adresse unitaire aux groupes parlementaires dès le lendemain, concrétise le succès de cette journée avec 100 000 manifestants à Toulouse, 850 à Saint-Gaudens et 1000 à Muret.

**On peut gagner le retrait mais il faut faire plus et mieux CGT.** Entre bataille d'opinion citoyenne et lutte syndicale sur un sujet touchant à son domaine d'intervention, c'est-à-dire le travail, le salariat et le droit du travail, il ne faut ne pas opposer les deux mais trouver la complémentarité. Les organisations et les militants CGT ont à impulser la lutte syndicale comme première responsabilité.

Pour la CGT, le caractère large et unitaire est une nécessité mais il ne doit pas diluer le caractère syndical, sur le lieu de travail, du mouvement social en cours de construction.

**Il faut gagner sur les revendications, c'est possible et on va le faire** : avec le retrait, c'est la bataille sur les revendications nationales, interprofessionnelles, professionnelles et leur articulation avec le cahier revendicatif dans les entreprises et services qui sont un enjeu à plus long terme.

## **Construire la suite du 31 Mars 2016 pour gagner**

La réunion des organisations CGT du 5 avril à la bourse du travail, confirme l'importance de la journée de grève et de manifestations du 31 Mars. Les fédérations et syndicats CGT en avaient fait une priorité avec comme étapes dans la construction de sa réussite, les 17 et 24 mars, ainsi que la tenue des réunions de CE et d'AG de syndiqués et/ou de salariés.

**Le besoin de temps forts interprofessionnels comme éléments de la mobilisation :** la perspective de dates avec un calendrier suffisamment long est demandée. En effet, même si les manifestations de rue ne peuvent pas être la solution unique, leur utilité pour l'expression du rapport de force et l'impulsion, notamment dans les secteurs de faible implantation CGT est confirmée par les organisations de l'UD CGT 31.

**Tirer les enseignements de 2010 avec l'ancrage de la mobilisation dans les entreprises et services, comme priorité absolue de la CGT :** Les débats de la réunion du 5 avril confirment cette évolution majeure dans l'approche et la conception de construction du rapport de force par rapport à 2010. Le piège du comptage du nombre de manifestants pour mesurer la progression ou l'essoufflement du mouvement ne sera évité qu'en travaillant le terrain par des AG de salariés et toutes les formes de contact et de débat direct avec eux :

-dans l'entreprise et le service avec le syndicat et/ou la section syndicale

-dans le territoire avec les initiatives que pourront prendre les ULs à condition, que les syndicats apportent leur implication.

**Si l'objectif immédiat est le retrait du projet de loi, cela ne peut être une fin en soi syndicale pour la CGT :** l'objectif est bien la victoire sur les 32 heures, le SMIC, les salaires, l'emploi, les services publics, les retraites, la sécurité sociale, le code du travail, les statuts etc....**La seule et unique bonne solution c'est la lutte syndicale sur le lieu de travail avec une CGT visible et à l'offensive.** C'est à partir de là que la mobilisation interprofessionnelle prend racine et se développe.

**La force de la CGT est d'être une confédération, une force à utiliser pleinement.**

**Le syndicat à la base de toute construction victorieuse :** toutes les interventions du 5 avril insistent à la fois sur cette donnée fondamentale pour la CGT mais également sur la difficulté à mettre en œuvre et donc, le besoin de temps pour mener le travail d'explications, de conviction et de mobilisation.

**Etre conscient de notre force collective pour une CGT qui n'a pas peur d'elle-même :** Il faut articuler le court et le moyen terme à partir des débats avec les syndicats, notamment ceux du 5 avril, mais pas seulement car ils doivent se poursuivre. Il apparaît la nécessité d'expliquer les contenus et de débattre mais également de montrer clairement aux syndiqués et plus largement aux salariés vers où et vers quoi la CGT leur propose d'aller pour gagner. La réponse est sans ambiguïté, c'est l'arrêt de la production, la grève sa reconduction et l'occupation du lieu de travail partout.

**L'arrêt de la production, la grève, sa reconduction et l'occupation du lieu de travail, sortons du tabou et de l'auto censure.** Loin de la CE de l'UD l'idée de ne pas entendre les réalités du terrain telles qu'exprimées par les syndicats. Oui, la difficulté est réelle pour les militantes et les militants sur le terrain. Un grand nombre de raisons sont connues et alimentent les congrès et réunions d'instances depuis de nombreuses années.

Mais une autre réalité de 2016, vient percuter cette dernière, c'est le mécontentement et le ras le bol général, au point de parler clairement de souffrance réelle et sous toutes ses formes, que ce soit dans le travail et hors travail. Dans un tel contexte, l'accumulation de richesses et les excès du libéralisme débridé ont de plus en plus de mal à continuer de paraître acceptables aux yeux du plus grand nombre.

La révolte est là, elle est sourde mais cherche la voie pour s'exprimer. A la CGT de savoir convaincre que c'est la lutte revendicative et la syndicalisation qui sont la solution victorieuse et non le vote FN ou l'abstention.

**Aucune organisation de la CGT ne doit rester isolée et en échec sur la démarche. La mobilisation de l'inter pro est au service des syndicats et des besoins des militants :** le tempo et le rythme des attaques du Medef et du rapport de force nécessaire que cela implique, ne permettent plus de temporiser pour au minimum, poser tous les éléments du débat sur la table sans détour.

Tenir des AG, diffuser des tracts à l'embauche, aider les CE et bureaux de syndicats ....., autant d'initiatives qui peuvent et qui doivent pouvoir bénéficier de l'apport des ULs, de l'UD et/ou de la convergence entre syndicats eux même, chaque fois que de besoin, dans le seul objectif de ne laisser aucune organisation de la CGT isolée et en échec.

## **Ce que l'on attend des instances de la CGT**

**Pour la confédération et les fédérations :** les demandes et débats du 5 avril et de la CE de l'UD expriment très clairement le besoin d'un discours et d'une impulsion forte à tous les niveaux sur les questions :

- du maintien de l'affirmation du rejet du projet de loi
- de la nécessité de populariser et de porter partout les revendications de la CGT sur le code du travail qu'il nous faut et plus largement sur toutes les autres revendications
- de la nécessité d'un appel à l'ancrage dans les syndicats et sur la durée
- de la nécessité d'un appel à investir fortement les organisations territoriales et notamment les Uds et ULs
- de l'affirmation de l'arrêt de la production, de la grève et de sa reconduction, ainsi que de l'occupation du lieu de travail comme principal moyen de lutte pour attaquer frontalement le patronat sur son terrain .

**Pour l'UD et les Uls :** elles doivent continuer de relayer les appels aux temps forts nationaux ainsi qu'à la grève.

La question d'initiatives départementales qui rendent le mouvement et la CGT visibles comme force au service des salariés (diffusions, filtrages de circulation, levées de péages etc....) est un sujet de débat dans les organisations. La question de l'utilité et des bénéfices pour aider à la mobilisation se pose. Rien ne s'oppose et la CE de l'UD confirme sa volonté de poursuivre toutes les initiatives possibles, dans des conditions réalistes avec le maximum de forces militantes présentes.

**Pour le 51<sup>ème</sup> congrès de la CGT :** la CE de l'UD CGT 31 considère que le congrès confédéral doit réserver un temps au débat sur la poursuite du mouvement social actuel par son élargissement, au moyen de son ancrage sur le lieu de travail.

Dans cet objectif, la CE de l'UD CGT 31 se prononce également pour un appel du congrès au blocage de la production par la grève reconductible et l'occupation du lieu de travail, sous toutes les formes possibles à débattre et décider avec les salariés, jusqu'au retrait mais également, pour gagner sur les revendications.

Toulouse le 8 avril 2016